A V I S

Le Conseil Municipal de BOURGANEUF se réunira en session ordinaire le :

Vendredi 22 décembre 2023 à 19 heures
Salle du conseil municipal

Les points à l'ordre du jour sont :

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2023

Finances :

2) Autorisation de mandatement avant le vote des budgets primitifs 2024
3) Budget annexe production d'électricité-énergies renouvelables : décision budgétaire modificative n°1
4) Budget général : décision budgétaire modificative n°3
5) Autorisation de souscription d'un emprunt pour le budget général 2024
6) Imputation en section d'investissement des biens de faible valeur pour 2024
7) Dépenses à imputer à l'article 6232 « fêtes et cérémonies »

Divers :

8) Dispositif Petites Villes de Demain et validation de la convention-cadre
9) Autorisation pour la signature d'un avenant à la DSP de la chaufferie municipale

Ressources humaines :

10) Recensement 2024 : désignation d'un coordonnateur communal
11) Recrutement de vacataires

Questions diverses

Régis RIGAUD

Maire de Bourganeuf